



220, chemin Windsor  
Case postale 100  
Bromptonville (Québec) JOB 1HO

Tél: (819) 846-2721  
Fax: (819) 846-7147

## MANUEL "PLAN D'URGENCE"

Copie no.: 1

Date d'émission : 15 janvier 2003

Cette copie du manuel Procédure Qualité est émise à :

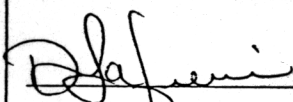

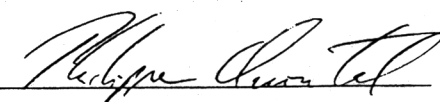
Nom : René Hamel

Titre : Surintendant environnement et énergie


Service : Environnement et énergie

### Approbation et autorisation :

Le contenu de ce manuel a été autorisé et approuvé par le directeur général de KRUGER inc. (Bromptonville), par le surintendant environnement et énergie ainsi que par le coordonnateur de l'assurance-qualité (ISO).

 _____ Directeur général	 _____ Surintendant environnement et énergie	 _____ Coordonnateur en assurance qualité
Date: <u>16/01/03</u>	Date: <u>2003/01/15</u>	Date: <u>2003/01/15</u>

Ce manuel de procédures qualité est la propriété de KRUGER inc. (Bromptonville). Il est transmis pour fins de consultation interne et il est interdit d'en divulguer le contenu ou de le reproduire, en tout ou en partie, sans le consentement du surintendant environnement et énergie.

	MANUEL	SECTION	N° IDENTIFICATION
	PLAN D'URGENCE	0.0	IU-000-000

## Instruction Plan d'urgence IU-000-000

### Table des matières

Section	Identification	Titre de la procédure
0.0		TABLE DES MATIÈRES
1.0		GÉNÉRALITÉS
	PE-000-095	Maîtrise des mesures d'urgence environnementale
	IU-000-202	Déversement de pâtes aux abords de la rivières
	IE-000-860	Maîtrise d'un déversement mineur
	EE-000-895	Rapport d'urgence environnementale
	EE-000-896	Planification des exercices de simulations d'urgence environnementale
	IU-000-995	Maîtrise d'un déversement majeur (plus d'un baril sauf biocide et colorant 1 litre)
2.0		ENTREPOSAGE
	IU-000-994	Incendie en présence de produits chimiques et pétroliers
		<b>2.1 Entreposage de produits chimiques</b>
	IU-390-105	Prévention et interventions en situation d'urgence – Hydrosulfite de sodium
	IU-390-110	Prévention et interventions en situation d'urgence – Colorant
	IU-300-115	Prévention et interventions en situation d'urgence – Chlore gazeux
	IU-400-120	Prévention et interventions en situation d'urgence – Savon alcalin
	IU-400-125	Prévention et interventions en situation d'urgence – Polymère
	IU-000-130	Prévention et interventions en situation d'urgence – Biocide
	IU-000-135	Prévention et interventions en situation d'urgence – Acide phosphorique 75%
	IU-000-136	Prévention et interventions en situation d'urgence –Urée (50%)
	IU-000-137	Prévention et interventions en situation d'urgence– Hydroxyde de magnésium (56%)
	IU-700-140	Prévention et interventions en situation d'urgence – Peroxyde d'hydrogène 50%
	IU-700-145	Prévention et interventions en situation d'urgence – Silicate de sodium 38%
	IU-700-150	Prévention et interventions en situation d'urgence – Hydroxyde de sodium (soude caustique) en solution de 50%
	IU-700-160	Prévention et interventions en situation d'urgence – Acide sulfurique concentré 93%

## 2.2 Entreposage de produits pétroliers

IU-400-180	Prévention et interventions en situation d'urgence – Kérosène
IU-400-185	Prévention et interventions en situation d'urgence – Huile des machines à papier N. 220
IU-100-190	Prévention et interventions en situation d'urgence – Mazout lourd n° 6
IU-000-195	Prévention et interventions en situation d'urgence – Huile usée
IU-100-197	Prévention et interventions en situation d'urgence – Huile n° 2
IU-000-200	Mesure d'urgence en cas de fuite de gaz naturel
IU-000-996	Incendie en présence d'un réservoir de propane

### 3.0


## SITUATIONS D'URGENCE DIVERSES

IU-000-205	Arrêt d'urgence du poste de pompage des effluents de l'usine
IU-000-210	Arrêt d'urgence du réacteur biologique séquentiel
IU-000-215	Bris ou arrêt d'une unité de flottation
IU-000-225	Inondation
IU-000-997	Gestion du niveau du bassin d'urgence

### 4.0

## ANNEXES

EE-000-880	Liste des lieux de déchargement de l'usine
EE-000-881	Liste des transformateurs
EE-000-882	Liste des cuiviers de l'usine
EE-000-883	Liste des unités hydrauliques
EE-000-884	Services et équipements disponibles pour la sécurité des gens
EE-000-885	Lieux à haut risque de déversement accidentels
EE-000-886	Responsabilité de l'équipe d'urgence
EE-000-887	Responsabilité des surintendants, superviseurs et contremaîtres
EE-000-888	Plan d'usine
EE-080-846	Plan de localisation "Réacteur biologique séquentiel(RBS)"
EE-100-846a	Plan de localisation "Chaufferie / 1 <sup>er</sup> niveau"
EE-100-846b	Plan de localisation "Chaufferie /2 <sup>e</sup> niveau"
EE-100-846c	Plan de localisation "Écorceurs"
EE-300-846a	Plan de localisation "Pâtes /sous-sol"
EE-300-846b	Plan de localisation "Pâtes / 1 <sup>er</sup> niveau"
EE-300-846c	Plan de localisation "Pâtes /4 <sup>e</sup> niveau"
EE-300-846d	Plan de localisation "Pâtes / Presse à pâte"
EE-400-846a	Plan de localisation "Machines à papier / sous-sol"
EE-400-846b	Plan de localisation "Machines à papier / Plancher d'opération"
EE-500-846	Plan de localisation "Entrée principale et finition"
EE-640-846	Plan de localisation "Centrale électrique"
EE-650-846a	Plan de localisation "Ateliers (usinage,soudure,plomberie et électrique)"
EE-650-846b	Plan de localisation "Services mécaniques"
EE-650-846c	Plan de localisation "Camionnage"
EE-660-846a	Plan de localisation "Magasins n° 1 et n° 2"
EE-860-8446b	Plan de localisation "Cour arrière"
EE-710-846a	Plan de localisation "Désencrage / mezzanine"
EE-710-846b	Plan de localisation "Désencrage / plancher d'opération"
EE-710-846c	Plan de localisation "Désencrage / sous-sol"



	MANUEL	SECTION	N° IDENTIFICATION
	PLAN D'URGENCE	0.0	IU-000-000

Approuvé par : René Hamel

Date d'application : 2003-09-19

Révision : 1.4



		MANUELS	SECTION	N° IDENTIFICATION
		PROCÉDURES ET PLAN D'URGENCE		PE-000-095

## Procédure environnementale PE-000-095

### Maîtrise des mesures d'urgence environnementale

#### Objectif

Maintenir et gérer un système de prévention et d'intervention approprié afin de répondre à une urgence environnementale.

#### Document de référence

- Manuel « Plan d'urgence »

#### Domaine d'application

Cette procédure s'applique aux activités qui ont lieu sur le site Kruger inc (Bromptonville), qui représentent un risque potentiel d'accident environnemental.

#### Responsabilités

Le surintendant environnement et énergie est responsable de s'assurer que cette procédure soit maintenue et comprise par tous.

Le surintendant environnement et énergie est responsable de réviser et de mettre à jour le « Plan d'urgence », et de garder en filière les enregistrements s'y rattachant. Il avise le MEQ de tous les évènements rapportables.


L'équipe d'intervention et l'équipe du poste de garde doivent prendre la direction des opérations lors d'urgence environnementale mettant en danger les personnes présentes.

Tout le personnel est responsable d'appliquer les instructions du « Plan d'urgence ».

#### Procédure

##### 1. Le « Plan d'urgence »

Le manuel « Plan d'urgence » regroupe les instructions qui décrivent les mesures de prévention et d'intervention lors d'incidents pouvant entraîner un impact majeur sur l'environnement.

	MANUELS	SECTION	N° IDENTIFICATION
	PROCÉDURES ET PLAN D'URGENCE		PE-000-095

Les critères qui ont été utilisés pour identifier les accidents potentiels et les situations d'urgence sont les suivants :

- le volume et la toxicité des produits chimiques entreposés pouvant affecter l'opération du traitement secondaire;
- l'historique des situations d'urgences survenues depuis plusieurs années;
- les rapports d'incidents documentés.

Le « Plan d'urgence » est distribué comme suit :

Copie n°	Département/Organisme	Responsable	Fréquence
1	Surintendant environnement et énergie	René Hamel	À chaque mise à jour
2	Salle de contrôle de la chaufferie	René Hamel	
3	Salle principale	René Hamel	
4	Poste de garde	Michel Blais	
NC*	Ministère de l'Environnement du Québec	Responsable du dossier de Kruger inc. (Bromptonville)	Annuelle (Janvier)
NC*	Ministère de l'Environnement du Canada	Responsable du dossier de Kruger inc. (Bromptonville)	
NC*	Service de protection des incendies de la ville de Bromptonville	Directeur	

\* NC = signifie copie non contrôlée.

Les instructions du « Plan d'urgence » spécifiques à un secteur sont diffusées à tous les employés via la section 9.0 des manuels d'instructions ISO.


Pour la liste des situations d'urgence : Voir la table des matières du plan d'urgence.

## 2. Situations d'urgence environnementale

Lorsqu'une situation d'urgence survient, chaque employé a la responsabilité d'appliquer les instructions du « Plan d'urgence » tout en assurant, avant tout, sa sécurité. Se référer à l'instruction générale en cas de déversement (IU-000-995).

Suite à une situation d'urgence, le surintendant du département concerné doit :

- évaluer si l'instruction est adéquate pour réagir efficacement à la situation rencontrée. Pour ce faire, il peut réunir les différents intervenants pour recueillir leurs commentaires;
- utiliser le « Rapport d'urgence environnementale » (EE-000-895) lorsque l'équipe d'intervention doit intervenir. Le faire parvenir au surintendant environnement et énergie. S'il s'agit d'un feu sans produits chimiques ou pétroliers alors le "Rapport d'incendie" seulement sera complété par le directeur de la protection.

	MANUELS	SECTION	N <sup>o</sup> IDENTIFICATION
	PROCÉDURES ET PLAN D'URGENCE		PE-000-095

- utiliser, si nécessaire, la « Demande de modification à la documentation » (EG-000-905) et réviser l'instruction;
- le surintendant environnement et énergie avise, s'il y a lieu, le Ministère de l'Environnement du Québec.

### 3. Simulations de situations d'urgence

Le tableau EE-000-896 donne la liste des simulations d'urgence environnementale planifiées afin de tester notre capacité à réagir à de telles situations.



Lors d'une simulation, le responsable de l'activité doit :

- prendre connaissance de l'instruction d'urgence environnementale existante;
- animer et diriger les personnes impliquées dans l'exercice;
- suivre la méthodologie de l'activité décrite dans la maintenance préventive;
- lorsque la simulation est terminée, faire un retour en groupe sur l'exercice et statuer sur la validité de l'instruction et des mesures d'urgence;
- compléter le « Rapport d'urgence environnementale » (EE-000-895) et en faire parvenir une copie au surintendant environnement et énergie.

### 4. Mise à jour du « Plan d'urgence »

Le surintendant environnement et énergie est responsable de la mise à jour en continu du « Plan d'urgence ». Une mise à jour peut être nécessaire suite aux événements suivants :

Événements	Moyens de contrôle
Nouveau produit chimique répondant aux critères de volume et toxicité	Le surintendant environnement et énergie approuve l'utilisation des nouveaux produits chimiques selon la procédure prévue par le SIMDUT
Nouvelle utilisation d'un produit chimique existant	Suivi à l'aide des plans de localisation des produits chimiques
Urgence environnementale ou simulation	Suivi à l'aide du « Rapport d'urgence environnementale » (EE-000-895)

 	MANUELS	SECTION	N° IDENTIFICATION
	PROCÉDURES ET PLAN D'URGENCE		PE-000-095

**5. Plan d'alerte préventif du barrage Larocque**

Le manuel des procédures et plan d'alerte préventifs Barrage Larocque à Bromptonville (Québec) évalue les urgences potentielles en fonction de leur conséquences afin de déterminer à l'avance les actions de prévention et / ou de confrontation à mettre en œuvre, et décrit les responsabilités des personnes impliquées. Le plan d'alerte est mis en vigueur sous l'autorité du directeur du service de protection de l'usine Kruger inc. (Bromptonville) et est révisé / mis à jour, au besoin ou annuellement.

**6. Remise en état**

Le surintendant du ou des départements concernés sont responsables de la remise en état des lieux après une urgence environnementale. Le surintendant environnement et énergie en effectue le suivi selon PG-000-011, si un projet environnemental est requis.

Approuvé par : René Hamel

Date d'application : 2002-09-26

Révision : 1.4